

donc, au cours des prochaines semaines, étudier de très près les éléments le plus importants de la situation. Je ferai rapport au Cabinet des résultats de cette évaluation et le Gouvernement sera alors en mesure de prendre une décision.

Je devrais peut être souligné encore une fois que la paix au Viet-Nam dépend des parties signataires de l'Accord de paix lui-même. La CICS peut enquêter, observer et présenter des rapports, mais elle ne peut pas maintenir la paix. La Commission n'est pas un élément essentiel. Elle ne peut jouer un rôle utile que si les parties en cause -- toutes les parties en cause -- désirent la voir fonctionner.

Monsieur l'Orateur, je désire déposer le texte de l'Acte de la Conférence internationale sur le Viet-Nam et des copies des déclarations que j'ai faites à la Conférence le 26 février et le 1^{er} mars. Il pourrait être utile que ces textes soient publiés sous la forme d'une annexe au Compte rendu des débats de la Chambre.